le J'A

le Journ'Alzonnais

magazine d'information communale

Au fil de l'eau, au fil du vent, les moulins d'Alzonne

P 6 & 7

Le Journ'Alzonnais
N° 15 / Juillet 2022

Une Terre Saine pour tous : Alzonne en pointe !

P | 4

CMJ : sur les traces du maquis de Trassanel...

P | 8

Pourquoi j'ai décidé de donner mon sang !

P | 9

Un nouveau site internet pour Alzonne
P | 2

Première édition de la Fête de la Nature à Alzonne
P | 5

Quatre Alzonnaises relient éthique & activité économique
P | 10

retrouvez-nous sur
www.alzonne.fr

actualités

INFOS MAISON FRANCE SERVICES ALZONNE

La Maison France Services est aujourd'hui votre relai pour vous informer, vous orienter auprès d'un conseiller ou vous accompagner pour remplir votre dossier auprès de Présence Verte Grand Sud.
Plus d'infos au 04.68.78.54.64

UNE NOUVELLE ASSOCIATION SUR LA COMMUNE !

Présidée par Olivier Degeilh, l'association CARAMEL vise à valoriser les artistes locaux et/ou nationaux, voire internationaux, et distraire la population à travers les prestations les plus variées.
Plus d'infos sur l'association et la programmation de leurs évènements : http://www.assocaramel.com/

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité souhaite organiser une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Si vous êtes arrivés sur Alzonne depuis le 1er janvier 2020, faites-vous connaître en mairie pour la mise à jour de notre fichier citoyen.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR ALZONNE

Depuis un mois, le nouveau site internet de la commune est en ligne : www.alzonne.fr
Plus esthétique et dynamique, à l'image de notre village, il correspond mieux à l'attente des usagers et permettra une meilleure lecture de l'information et un accès rapide pour vos démarches.
Le site se compose de trois menus principaux : Ma Mairie, Mes Démarches et Mon village, ainsi qu'une page d'accueil vous informant des dernières actualités et des évènements du mois.
Le nouveau site est adapté aux smartphones et respecte les normes d'accessibilité en vigueur pour les collectivités, notamment à destination des personnes en situation de handicap.
La volonté de la municipalité est d'avoir tous les outils nécessaires pour diffuser les informations auprès de la population : panneau numérique devant la mairie, présence sur les réseaux sociaux avec Facebook et Instagram pour le côté nature et patrimoine, les SMS à la population, l'information écrite avec le Journ'Alzonnais et le site internet !

Voir la vidéo de présentation du site : www.alzonne.fr

L'actu de l'Agglo

carcassonne agglo

LANCEMENT DU PROJET UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE

Les élus de Carcassonne Agglo, dont son Président Régis Banquet, participaient il y a quelques semaines au lancement du « Projet universitaire du territoire ». Une réunion où il était aux côtés de Gérard Larrat, Maire de Carcassonne et Nadia Pellefigue, Vice-Présidente de la Région Occitanie.

Cette rencontre marque la mise en place d'une feuille de route travaillée de façon partenariale. L'objectif de l'ensemble de ces partenaires est de permettre au territoire de garder ses jeunes étudiants mais aussi d'en attirer des nouveaux.

Un travail en commun qui demandera d'abord de soutenir les écoles déjà installées sur le territoire dans leur développement et de créer de nouvelles formations d'excellence. Dernière condition pour construire ce projet universitaire de territoire : créer un « cadre de vie » adapté aux étudiants (hébergement, restauration, loisirs...).

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

août

Marché nocturne
Vendredi 22 juillet de 18 h 30 à 23 h 30 sur la promenade

Fête locale
Du vendredi 12 au lundi 15 août

Marché Nocturne
Vendredi 26 août de 18 h 30 à 23 h 30 sur la promenade

Le Président de Carcassonne Agglo, Régis Banquet a ainsi pu réaffirmer « l'engagement total de l'Agglo en faveur de l'Enseignement Supérieur » mais aussi dire tout son optimisme quant à la réussite de ce projet. Un travail maintenant lancé et qui devrait se concrétiser dans les prochaines années !

éditorial

Régis Banquet
Maire d'Alzonne
Président de Carcassonne Agglo

Chères Alzonnaises, chers Alzonnais,

Nous venons de traverser la période de l'année où s'organisent toutes les Assemblées Générales des associations de notre commune. C'est toujours avec un certain intérêt que les élus viennent assister à ces réunions. Elles témoignent du dynamisme d'Alzonne et démontrent que beaucoup de ses habitants s'engagent pour la vie associative et le vivre-ensemble.

Je suis persuadé que ce n'est pas un hasard si Alzonne compte autant d'associations et de bénévoles : notre commune a des valeurs qui sont inscrites dans son histoire. Notre village a toujours été ouvert, festif, accueillant mais aussi solidaire, un esprit dont on peut être fier et que nous devons protéger alors que notre société se laisse tenter de plus en plus par le repli sur soi et l'individualisme.

C'est en tout cas l'engagement de vos élus municipaux qui chaque jour portent des projets pour venir en aide aux concitoyens et améliorer la vie sur le village. Une implication aussi pour partager l'histoire d'Alzonne, à l'instar du dossier central de ce numéro qui nous rappelle le rôle si précieux des anciens moulins de la commune.

La mobilisation d'Alzonne en faveur de la transition environnementale est ainsi de plus en plus importante. Nous travaillons actuellement sur la question de la biodiversité, un projet qui nous permet de redécouvrir toutes les richesses que nous offre la nature environnante et que nous devons préserver. Une action indispensable pour que les jeunes Alzonnais puissent grandir dans un village aussi agréable et conservé que celui que nous avons connu.

Aux côtés des associations et des initiatives locales, nous soutenons et accompagnons aussi les Alzonnais dans leur quotidien : pour preuve les nombreux projets présentés dans ce nouveau numéro du Journ'Alzonnais !

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous cet été dans le village lors des nombreuses manifestations qu'il accueille !

Bonne lecture.

septembre

Rentrée des classes
Jeudi 1er septembre 2022

octobre

Portes ouvertes
« la semaine des aînés »
Du 10 au 13 octobre
à la Maison France Services

MLOA

Journée Infos Jeunes
(13-29 ans) par la MLOA
Le mercredi 19 octobre
de 11 h à 17 h
au Centre Social Michel Escande.

environnement

UNE TERRE SAINE POUR TOUS

Depuis 2019, la commune s'est engagée dans la démarche Zéro Phyto, portée par la Fredon Occitanie, qui vise à stopper l'utilisation des produits phyto-pharmaceutiques sur les espaces communaux. Une première labellisation de niveau 2 avait été attribuée en 2019 récompensant les premiers efforts de la commune. Personne ne peut nier aujourd'hui les effets des pesticides et de leurs résidus retrouvés dans les sols, l'air ou l'eau. Ces produits, toxiques pour les Hommes et leur environnement, ont disparu de nos espaces communaux.

En effet, depuis deux ans, les Services Techniques Municipaux n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire ou de bio-contrôle sur les voiries ou les espaces verts y compris le cimetière, méritant ainsi la labellisation remise ce 21 juin 2022 qualifiant la commune de « Terre Saine ».

Terre saine
Communes sans pesticides

« Les Services Techniques Municipaux n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire ou de bio-contrôle sur les voiries ou les espaces verts »

Merci aux équipes techniques et administratives, car s'il est souvent difficile de quantifier le travail accompli, les efforts consentis par tous ont été le gage de cette réussite. Alzonne a pris le chemin de la transition écologique, prenant conscience des enjeux de préservation de la biodiversité, impulsant des solutions d'adaptation au changement climatique et préservant ses citoyens.

Une petite révolution qui bouscule parfois les esprits mais une transition nécessaire dans l'intérêt général et le respect de tous.

+ www.fredonoccitanie.com

VÉGÉTALISATION DE LA GRAND RUE : PREMIER ATELIER

Suite à une première conférence sur la végétalisation pour informer les habitants des bienfaits de la végétation en ville, le samedi 11 juin avait lieu l'atelier du projet « la Grand Rue se met au vert » animé par le CAUE en partenariat avec l'association Alzonne Métamorph'Ose et la municipalité.
Après un accueil café, un rapide rappel des objectifs et la présentation de l'atelier, chacun a pu travailler sur sa fiche projet et choisir quel type de plantes installer en fonction de l'exposition de sa façade et de ses envies. Les paysagistes et architectes du CAUE étaient là pour guider les riverains dans leur choix.
Une matinée intense et collaborative, qui précédera le chantier plantation du mois de novembre.

ALZONNE LABELLISÉE TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE !

La commune d'Alzonne représentée par Céline Meinier, adjointe à l'environnement et Rémy Rouch, DGS, s'est vue décerner le trophée **« Territoire Engagé pour la Nature »** en présence de Jérôme Monamy, élu régional et de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) à « La Cité » à Toulouse.

Cette reconnaissance nationale attribuée pour 3 ans vient récompenser l'engagement de la commune en faveur de la biodiversité : Atlas de la Biodiversité, Fête de la Nature, labellisation Terre Saine avec la végétalisation du cimetière...

Depuis 2019, 3 communes dans l'Aude et 82 communes en Occitanie ont été récompensées.

Ce dispositif est une initiative du ministère de la Transition Écologique portée par l'OFB et animée en Occitanie par l'ARB.

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

PREMIÈRE ÉDITION DE LA FÊTE DE LA NATURE À ALZONNE

La Fête de la Nature est un événement annuel grand public, national et festif qui a eu lieu pour la 16e année consécutive. En 2022, elle s'est déroulée du 18 au 22 mai, journée internationale de la biodiversité. Le principe est de permettre au public d'aller au contact de la nature à travers des milliers d'animations gratuites réparties sur le territoire, encadrées par des professionnels et des bénévoles. Associations, collectivités ou particuliers accueillent les amoureux de la nature, le temps d'une journée, pour faire découvrir leur jardin qui accueille de nombreuses espèces parfois méconnues, participer à un inventaire de la biodiversité ou encore profiter d'une balade guidée.

C'est grâce à une étroite collaboration entre l'association « les jardins du Béal », le Centre Social Michel Escande, la médiathèque d'Alzonne et la municipalité, que la 1re édition de la fête de la nature a pu être organisée sur notre commune. Au programme de cette manifestation, plusieurs actions qui ont été menées entre le 17 et le 21 mai : du land'Art, des lectures et des jeux de sociétés sur la thématique de la nature, un atelier de jardinage, une exposition « Jardiner au naturel », et un temps fort sur la journée du 21 mai. Ce jour-là, il fallait se laisser guider par les magnifiques fleurs colorées de Roland Besset pour nous retrouver à l'ombre des arbres de l'espace du Béal.

Cette journée conviviale a débuté par un rallye nature : une façon ludique d'apprendre en bougeant et résolvant des énigmes dans un espace naturel. Chaque participant est reparti avec un plant, de tomate ou de courgette, à repiquer dans son jardin. Après le pique-nique, les différents ateliers ont pu débuter. Jeux en bois, atelier sachets de graines en origami et atelier de fabrication de nichoirs ont fait le bonheur des petits et des grands. Après quelques essais, du remue-méninges et quelques coups de marteau parfois sur les doigts, ce sont dix nichoirs, divers et variés, et des dizaines de sachets de graines, décorés de la main des enfants, qui ont vu le jour.

Pendant ce temps, les plus courageux participaient à la balade sur les plantes bio-indicatrices dans les jardins, sous un soleil de plomb, animée par Laurie Beaufils de l'association Herba Venti. Les plantes poussant spontanément dans nos jardins sont de précieuses indicatrices de la santé du sol et peuvent nous guider pour orienter nos pratiques de jardinage. Quelle surprise de découvrir la beauté d'une pâquerette sous la loupe de botaniste et ses bienfaits, le brocoli sauvage ou le plantain à déguster et l'ortie formidable plante dont on fait des tissus…

Enfin à 15 h 30 avait lieu l'inauguration de la Grainothèque. Le principe : le troc de graines. J'amène une graine récoltée dans mon jardin issue de plantes non hybrides F1 (car non reproductibles) et je l'échange contre une graine de mon choix. Partage de savoir, coopération et échanges, tels sont les maîtres mots de ce joli projet qui a réuni les bénévoles de l'atelier bricolage du Centre Social à la manœuvre pour la construction du support, l'association des jardins du Béal pour la mise en commun des premières graines, et la médiathèque, dans laquelle, elle prendra tout naturellement sa place.

Merci à toutes et tous d'avoir donné de votre temps pour cette belle initiative collective et à l'année prochaine…

+ fetedelanature.com

NOUVEAU
ALZONNE SUR INSTAGRAM !

Après la page Facebook qui compte près de 1600 abonnés, le compte Instagram de la commune d'Alzonne est en ligne :
https://instagram.com/communedalzonne

Venez découvrir votre village autrement, grâce aux photos exclusives qui y seront publiées régulièrement.

Vous pouvez également partager vos photos du patrimoine alzonnais mais aussi de la flore, de la faune, des paysages et des jolies choses que vous croisez, en taguant le compte **(@communedalzonne)** sur Instagram, et en utilisant les hashtags **#Alzonne** et **#InstaAlzonne**.

Vous n'avez pas de compte Instagram, mais vous souhaitez quand même partager votre cliché sur ce réseau ? Envoyez-le à : **comalzonne@gmail.com** ou **par message privé sur la page facebook d'Alzonne !**

ALZONNE PROPRE

Le mercredi 18 mai les Conseillers Municipaux Jeunes se sont mobilisés en proposant et en participant à une action citoyenne dont le but était d'améliorer la propreté du village. Ainsi, ils ont arpenté l'espace du Béal, le parc municipal et certaines rues du village pour collecter les déchets égarés, accompagnés par deux mamans et deux conseillères municipales. Nous les remercions pour cet acte de civisme, des exemples à suivre il va s'en dire.

histoire & patrimoine

AU FIL DE L'EAU, AU FIL DU VENT...
Les moulins d'Alzonne

Territoire fertile maillé de cours d'eau, soumis aux vents d'Autan et de Cers, avec un relief propice, Alzonne a très tôt bénéficié de l'installation de moulins, à eau et à vent, permettant de moudre les céréales produites dans les champs environnant le village. C'est ainsi que plusieurs moulins sont répertoriés dès le Moyen Âge.

Les moulins
Gieules
Reilhou
Cambon

Les moulins de la famille Gieules

Implantés sur le versant Nord de l'ancienne butte du château médiéval, et dominant le village, ces deux moulins à vent forment, avec le moulin de la route de Raissac (moulin Beautes), les vestiges les plus emblématiques de cette ancienne activité. Probablement présents dès le Moyen Âge, ils servaient à moudre le blé. Dans le registre des propriétés de 1809, les deux moulins appartiennent à Jean Cau père et fils, meuniers. On retrouve également en 1836, un meunier du nom de Pierre Gieules. En 1853, un des deux moulins est déjà en ruine. Ils auraient servi en alternance avec le moulin de la Poulharié ou celui de Reilhou quand il n'y avait pas assez d'eau, ou trop, dans le Lampy. Quand Jean Gieules les achète à la famille Cambon en 2008, les structures sont à l'état de ruine. Des travaux de remise en état de la toiture et diverses autres réparations ont été menés en 2009-2010.

De par sa position dominante, le bâtiment situé sur la pente de la butte a pu avoir au cours des siècles un rôle défensif et servir de lieu d'observation vers les vallées de la Vernassonne et du Lampy. Le linteau au-dessus de la porte présente une inscription : « Ici, il veille sur nous ». Pendant la deuxième guerre mondiale la tour aurait abrité un système de défense anti-aérien. La tour aurait même servi à conserver dans son sous-sol des blocs de glace que les habitants allaient chercher dans les glacières de la Montagne Noire.

Le moulin de Reilhou

Ce moulin est en activité depuis plusieurs siècles : propriété de la famille de Roux de Puivert, il est confisqué à la Révolution et vendu. En 1809, il appartient à Jean Cau et ses fils, meuniers. En 1892, un incendie détruit l'intégralité du moulin. C'est à l'origine un moulin à eau, alimenté par un béal avec une prise d'eau sur le Lampy au niveau de Tantrigue. Le canal d'amenée et le canal de fuite sont encore opérationnels et toujours parcourus par l'eau, qui passe sous le bâtiment du moulin. Lorsque la famille Bay rachète le moulin en 1963, l'installation était lancée par la force de l'eau. Mais l'augmentation de la production, et le manque d'eau, ont contraint à l'abandon de ce système. Aujourd'hui le « droit d'écrasement » du moulin de Reilhou est de 9 000 quintaux, le grain qui y est travaillé est du blé tendre de production locale. Le blé est retiré des silos par des tuyaux, il est trié, brossé, humidifié et mis en mouture entre 18 et 24 heures après. Le circuit des différents produits issus des opérations successives s'appelle le « diagramme » : les appareils répartis sur les étages du moulin sont reliés entre eux par un réseau de tuyaux, chacun correspond à une opération spécifique. Par exemple, la machine pour le blutage date de 1932. Appelée aussi « plansichter », elle est composée de plusieurs tamis de tailles différentes placés dans des caissons en bois, suspendus à une structure de poutrelles métalliques par des faisceaux de rotin, pour pouvoir vibrer librement. Les installations ont été adaptées au fil des générations pour répondre à l'évolution de l'activité, tout en conservant son caractère artisanal.

Le moulin Cambon

Appelé à l'origine le moulin de la Poulharié, ou Lapoulerie, il existait déjà en 1431 où il est mentionné dans la charte de coutumes entre le seigneur de la Jugie et les Consuls (« lo moly de la Polharia »). À la Révolution, il est confisqué à la famille de Puivert et vendu à Jean Cau père et fils, meuniers d'Alzonne. La propriété est ensuite achetée à la sœur de M. Denille par Paul Cambon en 1921, qui apprend le métier de meunier et l'exerce jusqu'à son décès en 1949. La farine qu'il produisait alors servait pour l'alimentation animale. Le moulin était alimenté en eau par un système de « païchères », de vannes et de canaux : une première retenue sur le Lampy en aval du pont envoie l'eau vers un béal, où une deuxième païchère l'obligeait à s'engouffrer dans le béal proprement dit, qui ensuite passait sous le bâtiment du moulin en formant une chute d'eau permettant de fournir la force nécessaire pour faire tourner les meules. Un souvenir d'enfance évoqué par Michèle Cambon : le béal était très dangereux, les enfants ne devaient pas s'en approcher, surtout de la chute à l'arrière du moulin. De jour comme de nuit, elle émettait un bruit très fort. Mais le plus impressionnant c'était les jours d'inondation, où on ne l'entendait plus, car l'eau avait tout recouvert... Les installations du moulin ont été démolies vers la fin des années 1950, et le béal qui traversait le terrain a été remblayé avec la terre provenant de l'installation du tout-à-l'égout dans le village. Une des meules a été conservée, et trône à l'entrée de la propriété, pour rappeler ce riche passé. La rue « du moulin » est là aussi pour perpétuer cette mémoire.

Le moulin de Beautes

Situé au bout de l'actuelle rue du Lauragais, ce moulin aurait été incendié plusieurs fois, puis abandonné. C'était à l'origine un moulin à vent. Il n'y avait rien tout autour si ce n'est une parcelle de vigne.
Le premier propriétaire serait un certain Jules Fort. En 1948, il devient la propriété de M. Tailhan. M. Beautes, qui demeurait au domaine de Ganès à Alzonne, l'achète en 1960 où il va y habiter avec son épouse pendant 3 ans, en attendant de construire la maison où vit la famille actuellement.
Le moulin possédait un toit en tuiles à 2 pentes, la poutre du pignon servait d'axe pour l'hélice. Le toit tournait en fonction du vent. Deux couronnes en bois étaient superposées avec des roulements à billes à l'intérieur pour faciliter le mouvement de rotation, l'une pour soutenir le toit, l'autre prenant appui sur les murs du moulin. Les dents de l'engrenage étaient en buis, un bois très solide. Il y avait une manivelle à l'extérieur pour lancer la rotation du toit.
Les meules ont malheureusement disparu. Le moulin quant à lui est toujours en bon état. Le propriétaire envisage de refaire le toit dans la forme initiale de l'époque.

Le moulin de Saint-Rome

L'ancienne paroisse de Saint Rome comptait à la Révolution un moulin à vent, appartenant à la famille de Sapte, et confisqué en 1793.

Les moulins de Villelisse

Un moulin y est mentionné dès le XIVe siècle. De nos jours on peut encore voir le moulin à vent, indiqué sur la carte d'État-Major de 1866 en tant que « signal », c'est-à-dire un repère visuel dans le paysage. Il existait également au bas du coteau un moulin à eau, alimenté par un béal avec captage sur le Fresquel. Le tracé de cet ouvrage, et l'emplacement du moulin sont dessinés dans un cadastre du début du XIXe siècle. En 1840, une demande d'autorisation est déposée pour exhausser le barrage. Il est par la suite désaffecté, et le béal ne subsiste plus que par endroits.

Le moulin... qui n'en est pas un

Au bout de la rue de Léouc, se dressent les vestiges d'un moulin, surmonté à sa construction d'une petite éolienne. En 1883, la commune dont la population est de 1516 habitants ne possède pas de fontaines publiques : quelques puits et une borne-fontaine placée hors de la ville près de la culée du pont de la route nationale N° 113, constituent la seule ressource des habitants. La municipalité achète un terrain pour y bâtir un moulin et alimenter le village en eau. Deux pompes sont actionnées par un moulin à vent du système Dellon. L'eau est pompée dans un puits d'aspiration situé à l'extrémité d'une galerie de pierre de 100 m de longueur formant un drain dans une couche de sable aquifère. Un bassin de 2 400 hectolitres est construit sur un point haut du village pour servir de réserve d'eau : il se trouve au bout de la rue du château, au pied de l'actuel château d'eau. Une conduite de refoulement reliait le moulin au bassin. Du réservoir partait la conduite de distribution formée de tuyaux en fonte qui allait alimenter les bornes-fontaines du village. Devenu inutile dès 1900 en raison d'un ensablement du captage, il est vendu par adjudication en 1902.

**Autres moulins,
mentionnés dans divers documents :**
Un moulin à « la Rode » est mentionné au XIIe siècle.
Un moulin à vent à La Raissague.

Les moulins
Beautes
Villelisse
Dellon
&
Béal du Moulin
Cambon
avant sa démolition
(photo noir et blanc)

histoire & patrimoine

jeunesse & associations

CMJ

RANDONNÉE CITOYENNE SUR LES TRACES DU MAQUIS DE TRASSANEL

Mercredi 22 juin, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés d'élus de la commune, ont réalisé le parcours emprunté par les maquisards sous l'occupation de l'Allemagne nazie en 1944.

Le Conseil Municipal des Jeunes, et les élus Alzonnais devant le monument aux morts du Maquis de Trassanel

Accueillis sur place par Mme Christiane Gros, Maire de Trassanel et guidés par M. Alain Denat, président du souvenir français, nos jeunes élus ont pu découvrir la grotte du maquis et la cabane où Antoine Armagnac, chef du maquis, a rendu son dernier soupir. Un temps de recueillement était ensuite observé devant la pierre plantée, haut lieu de mémoire, avant de regagner le village de Trassanel. Enfin, devant le monument aux morts, un hommage a été rendu à M. Agniel, victime de la première tragédie du 22 avril 1944.

À travers cette journée chargée d'histoire et d'émotions, le CMJ souhaite perpétuer le devoir de mémoire pour les combattants morts pour la France, pour nos libertés et nos valeurs.

+ www.alzonne.fr

L'ÉDUCATION ROUTIÈRE À L'ÉCOLE

Le vendredi 25 mars 2022, Jean-Marc Szymankiewicz, intervenant de l'association de la prévention routière de Carcassonne, s'est rendu à l'école primaire en classe de CM2 pour y proposer des activités interactives pour apprendre la sécurité à l'enfant piéton, cycliste et passager. En matinée, les enfants ont été confrontés à différents modules de jeux portants sur « rouler à vélo, sur le trottoir, dans la rue… » et ils ont réalisé un petit test théorique et pratique qui leur a permis à 100 % de valider leur module.

À l'issue de la journée, Jean-Marc Szymankiewicz a remis aux enfants une attestation de réussite au **Mobili pass** en présence de Gisèle Martinez, directrice du comité départemental de la prévention routière de l'Aude, et de Carole Cahuzac, l'adjointe déléguée à la jeunesse et à l'école.

Éthan Mauduit qui a obtenu le plus de points dans la validation du Mobili pass a été sélectionné pour le Challenge départemental qui s'est déroulé à Trèbes le mercredi 29 juin. Il s'en est brillamment sorti en terminant 15e sur 74 participants. 3 épreuves au programme : une théorique sur le Code de la route et deux pratiques sur la maniabilité et la circulation. Un beau résultat pour ce jeune ambassadeur de la sécurité routière !

VÉRONE, VENISE, PADOUE… LE FABULEUX VOYAGE DU COMITÉ DE JUMELAGE

Après 2 années de patience, le comité de jumelage du Cabardès à Montefalco a organisé son voyage touristique et culturel. 40 adhérents sont partis pour un périple de 8 jours en autocar « grand luxe » à la découverte des villes de Vérone, Venise et Padoue. Vérone a agréablement surpris beaucoup d'entre eux par ses monuments, parcs et jardins arborés. Des arènes grandioses, sans oublier la guide qui les a accompagnés pendant ces 2 jours dans la ville de Roméo et Juliette. 3 jours à Venise ont permis à travers des visites guidées et des après-midi libres de s'imprégner de cette ambiance si particulière avec ses rues, ses canaux, ses ponts, la place Saint Marc, les visites du Palais des Doges et du grand théâtre de la Fenice… Que du bonheur ! Depuis leur hôtel sur le Lido, la traversée de la lagune avec la visite des îles Murano et Burano et ses maisons colorées, ont agrémenté leur séjour. À Padoue, et son « Prato della Valle », une visite guidée d'une journée a permis de découvrir ses églises, ses monuments avec de belles promenades à travers ses rues pittoresques. Hébergements et restaurants ont été un plus durant ce voyage, permettant à chacun de faire connaissance en promettant de se retrouver l'année prochaine pour un nouveau voyage à définir. **À Presto… Grazie à tutti**

Photo ci-contre : Le groupe du comité de jumelage dans les arènes grandioses de Vérone, la ville du couple mythique Roméo et Juliette.

SUPERS ACTIFS AÎNÉS RURAUX !

Le club des aînés a repris ses traditionnels et agréables repas après 2 années d'interruption !

Le samedi 7 mai plus de 300 personnes ont assisté au spectacle de Thierry Garcia avec un tonnerre d'applaudissements.

Le 12 mai, sous un soleil magnifique, direction la fête des fleurs à Gérone, et en juin un repas spectacle à Sète.

Pleins de projets sont prévus pour le dernier semestre avec des repas, des sorties en bus, des lotos, et 3 jours à Playa de Aro.

Enfin, une croisière sera programmée pour 2023 !

Les Aînés, comme ils savent le faire, souhaitent pouvoir redonner une dynamique joyeuse à l'ensemble de leurs 230 adhérents.

ARTS PLASTIQUES POUR LES CE1

- mars & avril 2022 -

Dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, les CE1 ont bénéficié de l'intervention de l'artiste audoise Aurore Bize.

Ce projet d'arts plastiques a permis de confronter les élèves aux conditions de la réalisation plastique et le passage de la production à l'exposition. Les enfants ont d'abord appris à observer, à contempler la nature pour poser sur le papier leur vue, leur ressenti. L'apprentissage de la technique de l'encre de chine a permis le passage du croquis sur le motif à la réalisation d'un dessin.

Les visiteurs du salon Arts Divers à Alzonne (les 20, 21 et 22 mai) ont pu apprécier le travail des élèves.

POURQUOI J'AI DÉCIDÉ DE DONNER MON SANG

À travers leurs témoignages, quatre donneurs souhaitent sensibiliser et encourager les Alzonnais à donner leur sang.

jeunesse & associations

Émilie Bahlinger

C'est en accompagnant ma sœur au don du sang que j'ai été sensibilisée et que j'ai donné mon sang pour la première fois en août 2021. Puis j'ai fait de même en mai dernier en motivant une amie à moi. Grâce à ma sœur j'ai trouvé la motivation, mais pas seulement, car en 2016 j'ai accouché de mon fils Jules et ayant eu des complications, j'ai failli être transfusée. J'ai alors pris conscience de l'importance de donner son sang et j'ai franchi le pas ! Je rajouterai que contrairement aux « idées reçues », le don du sang n'est pas du tout douloureux !

Nicolas Hennequet

D'aussi loin que je m'en souvienne, j'ai toujours vu mon père donner son sang. Routier de métier, il profitait de ses tournées pour accomplir son devoir... « Son devoir » c'était ses mots. Pour lui, il était normal, étant en bonne santé, d'aider les autres à l'être aussi. C'est donc tout naturellement que j'ai suivi le mouvement. Puis ma fille a fait de même dès qu'elle a eu ses 18 ans : une tradition familiale en quelque sorte !

Alice Lopez De La Torre

J'ai toujours voulu donner mon sang car cela me paraît normal d'aider les personnes dans le besoin, mais je n'ai jamais eu le temps car j'avais un métier avec des horaires contraignants. J'ai changé de profession récemment et une amie est venue me solliciter pour l'accompagner, alors j'ai saisi l'occasion ! Seule, je n'y serais jamais allée. J'ai donc donné mon sang pour la première fois à mes 32 ans. Il n'y a pas d'âge pour commencer à donner son sang si ce n'est avoir la majorité !

Jean-Claude Duffourg

Mon premier don était à l'âge de 19 ans, durant mon service militaire. Cela fait maintenant une trentaine d'années que je donne mon sang pour « sauver des vies ». Et plus particulièrement depuis 28 ans sur Alzonne. Nous avons de la chance d'avoir une collecte sur Alzonne car étant commerçant du village avec des horaires contraignants, c'est un atout de proximité. L'avantage d'avoir une collecte sur place est de pouvoir s'y rendre sans rendez-vous. Plus jeune, j'effectuais le don de plasma, mais étant sur rendez-vous et sur le site de l'EFS en ville, c'était plus compliqué pour moi de m'y rendre. J'encourage les Alzonnais à faire un geste de solidarité qui ne prend qu'une toute petite heure !

Infos don du sang

- **Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans et peser au moins 50 kg**
- **1 heure : c'est le temps qu'il faut pour donner son sang.**
- **3 : c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec un don de sang.**

+ www.alzonne.fr

économie durable & solidaire

PRÊT À PORTER ET CRÉATIONS : DÉCOUVREZ LES PORTRAITS DE CES 4 ALZONNAISES QUI METTENT L'HUMAIN ET L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE LEUR ACTIVITÉ.

MATHILDE
CERVIÈRES

INGRID
BANQUET VAYR

MATHILDE CERVIÈRES

PARCOURS

Études en psychologie clinique psychanalytique.

- Diplômes en criminologie
- Bénévolat en détention et contrat au centre de criminologie d'Albi (entretiens psychologiques aux détenus)
- Coordinatrice sociale dans un lieu de répit pour mineurs difficiles
- Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation à la Maison d'Arrêt d'Agen : travail sur le risque de récidive avec pour mission première l'évaluation des détenus, pour analyser ce risque et prévenir la récidive de ces derniers

« J'ai toujours su que je voulais travailler dans l'humain, aider ceux qui sont dans le besoin, parce que je suis convaincue que l'on ne part pas tous avec les mêmes chances au départ.

Me voilà aujourd'hui prête à me lancer dans mon projet qui n'est autre que la suite logique à mon parcours en détention. »

PROJET : POPULÈRE

Parce qu'elle est convaincue que la réinsertion des détenus implique une responsabilité sociétale, Mathilde a décidé de créer POPULÈRE : une marque de tee-shirts fabriqués par les détenus incarcérés. Sachant que le travail reste le premier facteur de protection contre la récidive, l'objectif de son projet est de donner du sens à la peine des détenus, et du sens à l'achat des consommateurs. Il s'agit d'une innovation sociale puisqu'en France aucune marque de prêt-à-porter ne fabrique ces produits en détention.

Il faut savoir que les détenus bénéficient d'un contrat de travail depuis le 1er mai 2022 : le contrat d'emploi pénitentiaire. Le but de cette avancée est évidemment de rapprocher les conditions d'exercice du travail en détention de celles qu'ils retrouveront à l'extérieur afin de favoriser leur réinsertion professionnelle.

« Je souhaite créer de l'emploi sur le territoire, et faire que la Région Occitanie se situe au premier rang en termes de prévention de la récidive. Mon atelier de confection sera implanté au sein du Centre Pénitentiaire de Seysses. Mes tee-shirts seront confectionnés avec des matières locales éco-responsables et seront les premiers vêtements conçus en détention pour penser réinsertion ! »

+ Facebook : Mathilde Cervières
Une campagne de financement participatif arrive bientôt, restez connectés !
Instagram : mathilde_cvrs

INGRID BANQUET VAYR

PARCOURS

- Médiation des nouvelles technologies d'information et de communication au Foyer d'Éducation Populaire d'Alzonne pendant 5 ans : animation d'ateliers pour toutes les générations confondues
- Technicienne informatique
- Responsable de projets dans le privé

« J'ai eu besoin d'être responsable de mon propre projet ! J'ai souhaité qu'il soit ancré dans notre contexte local et qu'il fasse sens pour moi. En résumé, il n'y avait plus qu'à trouver une activité de proximité, éco-responsable, originale et ludique ! »

LE CONCEPT-STORE : DESSINE-MOI UN PAPILLON

« Dessine-Moi un Papillon » est ce qu'on appelle un « concept-store » : au-delà d'une boutique qui propose des objets à la vente, c'est un projet qui véhicule des valeurs. À la boutique, on peut s'asseoir, boire un café bio, un soda local, regarder les objets, les acquérir ou juste s'en inspirer. On peut repartir avec une idée, une adresse, un conseil technique… ou un beau meuble unique, original et peint à l'algue ! »

S'inscrire dans l'économie durable et solidaire fait partie du cahier des charges de base pour chaque création. La peinture est biologique, fabriquée en France par une société labellisée elle-même ESS. Ensuite, il faut partir de l'adage qu'un déchet n'est pas un déchet, mais de la matière. 80 % des meubles et accessoires sont achetés chez Emmaüs ou au Grenier / Covaldem pour être ensuite restaurés, démontés, remontés…

« En résumé, on passe de la chenille au papillon en passant par le cocon de la créativité. Je dis « on » parcequ'au-delà de ce que je fabrique moi-même en atelier, il reste un peu d'espace dédié aux créateurs du coin. Sans remettre en question les valeurs et la cohérence du projet, la porte est ouverte au dépôt-vente. En ce moment, Roland, Stéphanie et Mika partagent l'espace avec Moi. Ce qui est motivant avec ce concept, c'est que sa seule limite est celle de notre imagination ! Aucune frustration pour la créativité ! Et même si elle doit faire face à des contraintes techniques ou financières, je considère cela comme un paramètre, pas un frein. Il me paraît de toute façon évident qu'il faut ralentir le rythme. Produire moins mais produire mieux, consommer moins mais consommer mieux. »

Dessine-Moi Un Papillon :
11 Grand Rue, Alzonne.

+ Facebook : @dmup.fr
www.dmup.fr

économie durable & solidaire

JULIE JALABERT

PARCOURS

- Diplôme de « Fabricante de vêtements sur mesure » en juin 2017
- Ouverture de son auto-entreprise en septembre de la même année, en Savoie
- Contrat de couturière dans un atelier de voile de parapente à Annecy : découverte du travail en atelier, diverses machines, le travail en série et le concret de la démarche « Made in France »
- Installation à Carcassonne pour se consacrer à 100 % au développement de son entreprise
- Propres créations, formation à la Chambre des Métiers et ouverture de son site internet
- Contrats en qualité de retoucheuse où elle redécouvre l'Aude et toutes les dynamiques locales en place
- Mai 2022 : lancement de sa première collection de prêt-à-porter « Ju by J » sur son site internet, sur la marketplace : Créateurs d'Occitanie et en boutique : Maison des Métiers de la Cité et boutique Créateurs d'Occitanie à Aramon (Gard)

« Aujourd'hui je suis toujours dans cet élan avec un peu plus de confiance, j'avance petit à petit et j'affine ma démarche en permanence pour être toujours en cohérence avec mes envies et la réalité qui nous entoure. »

LA COLLECTION JU BY JJ

La motivation première de Julie avec « Ju by Jj » était de créer sans contrainte, de réunir tout ce qu'elle aime dans son activité professionnelle : la création sous toutes ses formes, retoucher, transformer et apprendre. En se rapprochant de la chambre des métiers, elle a découvert la corporation d'artisan. Pour Julie, être artisan c'est faire vivre son territoire et un savoir-faire.

« Mon entreprise s'inscrit dans cette démarche, avancer en étant cohérente avec notre actualité sans produire trop et en consommant mieux. En ce sens, c'était de pouvoir proposer du prêt à porter, fabriquer en France, de produire des quantités raisonnables, réduire les déchets, le transport et travailler avec des partenaires de proximité. »

+ Facebook : Ju.by.Jj.creations
www.jubyjj.fr
06 61 04 02 55

AUDREY RIBEIRO

PARCOURS

- Contrat dans une grande enseigne de prêt à porter pendant 13 ans conseils clients, mises en rayon, analyse de chiffre et surtout implantation et séduction produit
- Formation de visuel merchandiser en 2019 pour mettre en valeur les collections en optimisant le merchandising pour développer le chiffre d'affaires

« Autodidacte en couture il y a une dizaine d'années, j'ai confectionné des articles pour ma première fille ce qui m'a amené à créer mon auto entreprise de création fait main accessoire femme et enfant il y a 5 ans. »

LA BOUTIQUE : LE TEMPS DU FIL

La boutique « Le temps du fil » est une mercerie créative et moderne qui regroupe différents arts du fil, le tricot, le crochet, la broderie, le punch needle, la couture, etc.

La boutique propose de nombreux produits pour la création de produits soit même, un espace de seconde main de loisirs créatifs (boutons, livres, tissus...) et également un espace de créateurs locaux (bougie, bijoux, créations en macramé...).

« Je réalise des produits personnalisés, fait à la commande et surtout des produits permettant le zéro déchet... Par exemple, j'ai été contacté par La Poste pour effectuer du recyclage d'anciennes tenues de facteurs. J'ai réalisé des totes bag et des sacs grâce à leurs tenues. Je trouve cela important de donner une seconde vie à un produit. »

Mercerie Le temps du fil :
32 rue Victor Hugo, 11000 Carcassonne.

+ Facebook : madebyaudreyy
Instagram : letempsdufil_carcassonne
06 81 90 34 74

JULIE **JALABERT**

AUDREY **RIBEIRO**

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le développement durable est une conception du développement qui s'inscrit dans une perspective de long terme et en intégrant les contraintes écologiques et sociales à l'économie. « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »

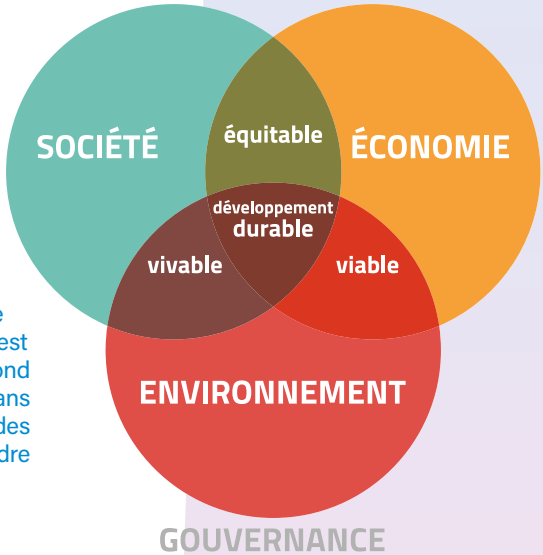

le grand angle du J'A

D'avril à juin

Balade biodiversité
Avril

Assemblée générale des donneurs de sang
Avril

Fête de l'Asperge
Mai

Cérémonies
du 8 mai

Arts divers
Mai

Championnat de pétanque des clubs vétérans
Mai

Bar à yaourts à la cantine
Juin

L'Alzonnaise solidaire
Juin

Réunion des saisonniers
Juin

Inauguration des aménagements de la MAM
(maison d'assistantes maternelles)
Juin

Remise des coffrets citoyens au CMJ
Juin

Fête de l'école
Juin

Assemblée générale du FCA
Juin

Repas des chasseurs
Juin

le J'A
le Journ'Alzonnais
magazine d'information communale
commune d'Alzonne

Responsable d'édition : M. Régis Banquet, Maire d'Alzonne.
Comité de rédaction : Carole Cahuzac, Nathalie Encinas, Cyril Gillis, Anaïs Jeanet, Christelle Logeais, Céline Meinier, Brigitte Vieu
Contributions exceptionnelles : Chloé Danillon, Florence Crouzat, Anne-Marie Denuc, Henri Bonnafous
Impression : Imprimeries Gabelle
Photographies : le service communication de la mairie d'Alzonne & le comité de rédaction du J'A
Conception : Jean-Christophe Garino
Contacts : Mairie d'Alzonne, 56, av. Antoine Courrière, 11170 ALZONNE - France - Tél. : 04 68 78 57 50